

VOUS ÊTES MAIRE D'UNE GRANDE VILLE FRANÇAISE ET VOUS EN AVEZ MARRE DE VOIR DES PAUVRES HABITER EN CENTRE-VILLE ?

Ne vous inquiétez pas, voilà la marche à suivre pour vous en débarrasser

TESTE ET APPROUVE
dans plusieurs villes
d'Europe

Etape 1 :

- **Créez une Société d'Economie Mixte**, c'est-à-dire mi-publique mi-privée, donnez-lui un nom branché, disons InCity. Ce statut vous permettra de bénéficier non seulement d'argent public, mais aussi d'avantages divers comme :

- **Etre déclaré d'utilité publique** ce qui vous permet de soumettre les propriétaires à une obligation de travaux avec possibilité d'expropriation pour ceux qui ne s'y plieraient pas.

- **Bénéficier d'un droit de préemption** qui vous rend prioritaires sur toutes les ventes de biens immobiliers, que vous rachèterez à un prix bien inférieur au marché.

- **Se forger une réputation de bienfaiteurs** en disant lutter contre l'insalubrité et les logements vides en passant par différents moyens de communication (affichages sur les lieux visés, journaux gratuits, blogs, articles sur le site de la mairie...) alors qu'en fait, vous prendrez bien soin de laisser les bâtiments rachetés vides quelques années afin que leur cote monte.

Bref la ville est à vous, vous préservez votre réputation essentielle au bon déroulement de votre projet grâce à votre statut public, tout en faisant ce que se doit de faire une entreprise privée : du fric.

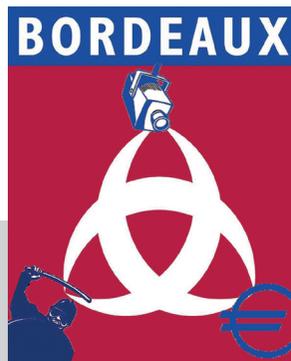
Etape 2 :

- **Rien de tel qu'un changement radical de décor** pour favoriser le départ de la population d'origine, poussée en périphérie par des loyers devenus exorbitants, et l'arrivée de nouvelles habitant-e-s, issu-e-s de classes plus aisées, celles que vous aimez, qui consomment et qui s'habillent classe : **Faites des travaux!**

- **Nettoyez ce qui était un espace chaleureux** pour en faire une place nette, plate avec de grands éclairages sécuritaires et un revêtement au sol empêchant les usages antérieurs de la place : fini les gosses qui jouent au basket, les chibanis qui discutent sous les lampadaires et les roumains et leurs accordéons, place au propre!

- **Remplacez le marché vivant et coloré** par des stands froids et uniformisés, virez les chiffonniers, laissez la place aux vrais antiquaires!

- **Veillez à ce que la population se sente consultée** avant de mettre en place les travaux, organisez des réunions de concertation, écoutez leurs revendications et ne leur dites surtout pas que tout aura été décidé avant de leur demander leur avis



Si, comme nous, vous vous inquiétez sérieusement des conséquences du projet de requalification du quartier Saint Michel tel qu'il est conçu, Si vous estimez que la concertation municipale a tendance à passer à la trappe vos critiques et suggestions

Nous vous invitons à nous envoyer vos contributions écrites par courrier électronique à l'adresse

collectifsaintmichel@riseup.net

Votre courriel pourra (si vous le souhaitez) apparaître dans notre Journal Mural « Vu de la Rue ».

VOUS ÊTES MAIRE D'UNE GRANDE VILLE FRANÇAISE ET VOUS EN AVEZ MARRE DE VOIR DES PAUVRES HABITER EN CENTRE-VILLE ?

Ne vous inquiétez pas, voilà la marche à suivre pour vous en débarrasser

TESTE ET APPROUVE
dans plusieurs villes
d'Europe

Etape 1 :

- **Créez une Société d'Economie Mixte**, c'est-à-dire mi-publique mi-privée, donnez-lui un nom branché, disons InCity. Ce statut vous permettra de bénéficier non seulement d'argent public, mais aussi d'avantages divers comme :

- **Etre déclaré d'utilité publique** ce qui vous permet de soumettre les propriétaires à une obligation de travaux avec possibilité d'expropriation pour ceux qui ne s'y plieraient pas.

- **Bénéficier d'un droit de préemption** qui vous rend prioritaires sur toutes les ventes de biens immobiliers, que vous rachèterez à un prix bien inférieur au marché.

- **Se forger une réputation de bienfaiteurs** en disant lutter contre l'insalubrité et les logements vides en passant par différents moyens de communication (affichages sur les lieux visés, journaux gratuits, blogs, articles sur le site de la mairie...) alors qu'en fait, vous prendrez bien soin de laisser les bâtiments rachetés vides quelques années afin que leur cote monte.

Bref la ville est à vous, vous préservez votre réputation essentielle au bon déroulement de votre projet grâce à votre statut public, tout en faisant ce que se doit de faire une entreprise privée : du fric.

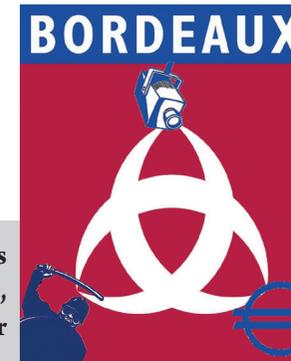
Etape 2 :

- **Rien de tel qu'un changement radical de décor** pour favoriser le départ de la population d'origine, poussée en périphérie par des loyers devenus exorbitants, et l'arrivée de nouvelles habitant-e-s, issu-e-s de classes plus aisées, celles que vous aimez, qui consomment et qui s'habillent classe : **Faites des travaux!**

- **Nettoyez ce qui était un espace chaleureux** pour en faire une place nette, plate avec de grands éclairages sécuritaires et un revêtement au sol empêchant les usages antérieurs de la place : fini les gosses qui jouent au basket, les chibanis qui discutent sous les lampadaires et les roumains et leurs accordéons, place au propre!

- **Remplacez le marché vivant et coloré** par des stands froids et uniformisés, virez les chiffonniers, laissez la place aux vrais antiquaires!

- **Veillez à ce que la population se sente consultée** avant de mettre en place les travaux, organisez des réunions de concertation, écoutez leurs revendications et ne leur dites surtout pas que tout aura été décidé avant de leur demander leur avis



Si, comme nous, vous vous inquiétez sérieusement des conséquences du projet de requalification du quartier Saint Michel tel qu'il est conçu, Si vous estimez que la concertation municipale a tendance à passer à la trappe vos critiques et suggestions

Nous vous invitons à nous envoyer vos contributions écrites par courrier électronique à l'adresse

collectifsaintmichel@riseup.net

Votre courriel pourra (si vous le souhaitez) apparaître dans notre Journal Mural « Vu de la Rue ».